



**FFvolley**

## **BUREAU EXECUTIF**

### **PROCES-VERBAL N°2 DU 26 NOVEMBRE 2021**

**(visioconférence)**

**SAISON 2021/2022**

**Présents :**

Éric TANGUY, Président

Christian ALBE, Yves BOUGET, Christophe DURAND, Sébastien FLORENT, Pierre MERCIER, Éric SAGOT,

Zélie AMARD, Michelle AKILIAN, Isabelle COLLOT, Florence NOËL,

**Assistent :**

Axelle GUIGUET, Aline GEMISE-FAREAU, Jean-Paul ALORO

---

Le Président annonce un changement de l'ordre du jour pour un dossier de dernière minute avant de faire l'envoi au Conseil d'Administration.

#### **1. INFORMATION DU PRESIDENT DE LA FFvolley**

- ✓ Télévision : malgré notre médaille d'or, aucune télévision ne souhaite acquérir les droits du volley-ball. Le président multiplie les rendez-vous accompagné de Jean-Pierre FEUILLAN et INFRONT. Nous sommes en discussion avec une chaîne française pour les équipes de France. Aucune télévision n'est intéressée par les droits de diffusion de la Champion's League.
- ✓ Lors du prochain Conseil d'Administration, la fédération présentera un audit marketing. Il a travaillé avec le service sur notre nouvelle offre.

Adopté par le Conseil d'Administration du 19/02/2022  
Date de diffusion : 21/02/2022  
Auteur : Sébastien FLORENT

- ✓ Un partenariat est souhaité par la FIVB pour accompagner la FFvolley pour le beach en vue des JO (665 000 dollars pour 4 ans). Il reste un projet à travailler et valider pour détailler nos actions.
- ✓ Le plan fédéral de prévention de dopage est en cours de finition, nous devons le rendre avant la fin d'année.
- ✓ Le décret sur le contrat de délégation est en attente. Nous avons rendu tous les documents nécessaires.
- ✓ La stratégie nationale : nous l'avons reçu au dernier moment, nous avons dû retravailler rapidement la demande. Peu de travail à faire sur la gouvernance. Nous avons un gros travail à faire sur le sujet de l'intégrité physique et morale des personnes en particulier des mineurs. Nous avons également un travail à faire sur le RSE et les nuisances sonores. Sujet à reprendre sur la formation et l'emploi.
- ✓ La validation du PPF doit être effectuée avant la fin du mois de novembre. Ce document sera transmis au Conseil d'Administration.

## **2. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL**

- ✓ Lecture des Procès-verbaux :

*Saison 2020/2021 :*

- Commission Fédérale contre les Violences Sexuelles °3 du 22 juillet 202

*Saison 2021/2022 :*

- Conseil d'Administration n°1 du 29 octobre 2021
- Commission Fédérale Volley Assis n°1 du 18 septembre 2021
- Commission Centrale Sportive n°3 du 13 octobre 2021
- Commission Fédérale Discipline n°2 du 25 septembre 2021
- Commission Fédérale Discipline n°3 du 27 octobre 2021

**→ Le Bureau Exécutif n'apporte pas de remarque, les procès-verbaux sont transmis au Conseil d'Administration.**

- ✓ Pierre MERCIER fait la demande afin de recevoir les versions non anonymes des Procès-verbaux de discipline pour les membres du Bureau Exécutif :

**→ Le Bureau Exécutif donne son accord.**

- ✓ Compositions des Commissions Centrales :
  - Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi :
    - ✓ Démission de Pierre SARRAMAIGNA de la présidence
    - ✓ Nomination d'un nouveau président : Le Bureau Exécutif propose le poste de président de la CCEE à Eric SAGOT. Un travail doit être fait sur les missions fondamentales.
  - ➔ **La candidature sera soumise au prochain Conseil d'Administration.**
  - Nouvelle composition de la Commission Fédérale de Développement :
    - Michelle AKILIAN, Présidente
    - Membres : Zélie AMARD, François DE TSCHUDY, Sébastien GONÇALVES-MARTINS, Eric SAGOT, Thibault SALVIAT, Nicolas SAUERBREY (DTNA)
  - ➔ **Le Bureau Exécutif n'apporte pas de remarque, les candidatures seront soumises au prochain Conseil d'Administration.**
  - Nouvelle composition de la Commission Fédérale Volley Sourd :
    - Président(e) en attente de désignation
    - Membres : Anouchka ARROYO, Marjorie CHANZY, Juliette DUREL, Kabadouko GOMIS, Mariana KIZKO, Laurent MAESTRE, Eozenn WEBER, Chrystel BERNOU (DTNA)
  - ➔ **Le Bureau Exécutif n'apporte pas de remarque, les candidatures seront soumises au prochain Conseil d'Administration.**

Commission en attente de la nomination d'un président ou présidente.
- ✓ Election du délégué territorial masculin au Conseil d'Administration de la FFvolley – Ligue Occitanie :
  - Validation de la date de début de de fin de scrutin, soit le 15/01/2022 de l'ouverture jusqu'à la clôture de l'Assemblée Occitanie Pyrénées Méditerranée.
  - ➔ **Le Bureau Exécutif acte la validation**
  - Décision sur la présence d'un huissier (non obligatoire) pour cette élection ?
  - ➔ **Le Bureau Exécutif ne souhaite pas la présence d'un huissier. Nous attendons la date précise du vote.**

✓ Nomination de référents :

- ✓ CNOSF – Paris 2024 : Sébastien FLORENT
- ✓ CNOSF – Mixité : Aline GEMISE-FAREAU

→ **Le Bureau Exécutif vote à l'unanimité pour ses nominations**

✓ Assemblée Générale 2022 :

Procédure des vœux pour l'Assemblée Générale 2022 :

→ **Le Bureau Exécutif valide la procédure**

✓ Club des supporters :

- Les statuts sont présentés au Bureau Exécutif. Il est demandé de préciser les parties sur les licences, notamment sur la partie obligatoire. Il faut notifier la date pour le premier arrêté de compte. Le projet est à représenter pour le prochain Bureau Exécutif. Il faut travailler sur le Règlement Intérieur.

✓ Dossiers des équipements :

- 500 terrains de volley sont prévus. Le dossier part à l'ANS dans les jours à suivre. Le dossier Etendart est présenté. C'est un programme de réhabilitation de lieux urbains, avec des associations locales. Nous avons pris des contacts avec des sociétés industrielles pour proposer des structures, notamment pour le street volley.

✓ Webinaire avec les ligues et les comités départementaux sur la fidélisation des licenciés ; une réunion avec les ligues va être organisée afin d'avoir un retour sur les actions menées qui expliquent l'augmentation des licences.

✓ Ressources Humaines :

- Accord sur le télétravail :

→ **La validation de l'accord est reportée au prochain Bureau Exécutif**

- Nouveau manager de l'équipe de France : nomination de Caroline THOMAS à la demande de l'entraîneur.
- Un recrutement est à faire pour le poste de chargé(e) de la communication et pour le poste d'un community manager.

### **3. SECTEUR FINANCIER**

- ✓ La fédération a été auditée par un cabinet d'expert-comptable par le ministère. Cet audit est pour faire un point sur la situation financière et nous apporter des pistes d'amélioration. Nous attendons à ce jour le rapport de cet audit.
- ✓ Au niveau des prises de licences, en comparaison avec le 31 août 2019, nous avons 109 201 licences payantes. Au 15 novembre, nous avons 100 516 licences. Avec les doubles licences indoor et outdoor, nous allons sûrement dépasser le chiffre de 2019 avant Covid.
- ✓ Les remises que nous avons pu faire sur les licences sont de 406 000€, les remises sur les affiliations des clubs se chiffrent à 161 000€. Les remises pour les engagements de jeunes se chiffrent à 24 000€, le total des remises est de 641 000€. Pour cette année, nous allons certainement avoir un résultat bénéficiaire.

### **4. OUTRE MER**

- ✓ Point Outre-Mer :
  - Au niveau de la Guadeloupe et de la Martinique, les crises sanitaires et sociales compliquent la reprise du sport. Ces deux ligues ainsi que la Guyane, n'organiseront pas de championnats régionaux cette année.
  - La Réunion et Mayotte ont débuté leur championnat.
  - Les îles pacifiques pour le moment n'ont pas débuté les championnats.
  - La vice-présidente chargée de l'outre-mer propose de réfléchir avec la CCSportive d'intégrer les championnes et champions d'outre-mer contre des N2 et N3 métropolitaines dans la coupe de France pour 2023.
  - Dossier Mayotte : à l'occasion du salon des maires, le président et la vice-présidente ont assisté à une réunion avec les élus de Mayotte. Nous attendons un retour de leur part avant de décider de la situation de la ligue (retrait de la délégation et mise en liquidation judiciaire de l'actuelle pour en recréer une autre). Nous pouvons être facilitateur.

### **5. SECTEUR SPORTIF**

- ✓ Point sur les mini-volleyades, volleyades et maxivolleyades : les dates sont admises et en ligne sur le site de la fédération.
- ✓ Coupe de France jeune : le cahier des charges est validé, l'envoi doit se faire prochainement.
- ✓ Les Beach volleyades : un point doit s'établir entre la CSSportive et la CFBeach.

- ✓ Coupe de France seniors : nous avons acté un principe de Final Four. Cependant, le dernier tour est à 5 jours de la finale, ce qui complique l'organisation. Après discussion entre la FFVolley et la LNV, il est décidé que l'organisation sera effectuée par la FFVolley. A l'heure actuelle, nous sommes à la recherche d'un organisateur.

## **6. SECTEUR DEVELOPPEMENT**

- ✓ Le président nous présente un projet très ambitieux de développement. Une politique de développement de tous les volley, avec un objectif de 200 000 licenciés pour 2024. Un rendez-vous est prévu entre la fédération et l'agence nationale cette semaine. Si le dossier est validé nous le présenterons au prochain Conseil d'Administration.

- 2 leviers importants pour ce projet :

- La progression des équipements pouvant accueillir nos licenciés (embauche d'un ESQ),
- La progression du nombre des licences, embauche de 50 emplois dirigés exclusivement sur le développement des différentes pratiques de volley-ball dans les territoires (métropole et outre-mer)

➔ **Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité ce projet. L'envoi au Conseil d'Administration peut s'effectuer.**

- ✓ Le colloque national Baby volley en Ile de France est organisé pour du partage d'expérience le 11 et le 12 décembre.
- ✓ Une enveloppe financière supérieure de l'ANS est prévue. Nous décidons de financer des projets d'outdoor dans les clubs, le dispositif sera envoyé aux clubs. Il faut que cela soit des projets concrets pour le développement.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Un licencié en France a tenu des propos contre un salarié de la fédération. Nous décidons de transmettre ce dossier à la commission de discipline.
- ✓ Nous devons changer de serveur. Le changement sera effectué entre mai et juin. Avant toutes les opérations, une communication sera faite vers les clubs pour informer du risque sur le site internet. Le changement doit se faire avant le 1 juin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h30 heures.

Le présent extrait, fait pour valoir ce que de droit, a été certifié conforme par le Président et le secrétaire de séance.

**Le Président,  
Eric TANGUY**

**Le Secrétaire Général,  
Sébastien FLORENT**

